



MAIRIE  
1 place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mai, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

**Date de convocation** : le 30 avril 2024

<u>Nombre de Conseillers</u> :		<u>Présents</u> : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.
<u>En exercice</u> :	11	
<u>Présents</u> :	9	
<u>Suffrages exprimés</u> :	10	<u>Absents excusés</u> : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE
<u>Vote</u> :		<u>Absents non excusés</u> :
<u>Pour</u> :	10	<u>Pouvoirs</u> : M. Éric INGWILLER donne pouvoir à M. Thomas LHOMMEAU
<u>Contre</u> :	0	
<u>Abstention</u> :	0	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Olivier PIN

### **Demande de subvention Activ'3 – Bardage de l'ancien hangar communal (deux travées), et création d'une fermeture des combles de l'école côté cantine et salle Picasso donnant sur le préau**

Suite à la création d'une extension au hangar communal, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est nécessaire de réaliser un bardage de l'ancien hangar communal sur deux travées afin de sécuriser le stockage du matériel.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire d'installer une fermeture au niveau des combles de l'école du côté de la cantine et salle Picasso donnant sur le préau dans le but de limiter l'entrée de vent pour empêcher le soulèvement des plaques des plafonds des salles adjacentes.

AR Prefecture

086-218600526-20240514-20240517\_CT\_02-DE  
Reçu le 17/05/2024

# DÉLIBÉRATIONS

N°48/2024

Pour ces travaux, Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES		
Travaux	Montant HT	Financement	Montant HT	%
HANGAR COMMUNAL				
▪ Electricité (éclairage et prises)	1 120 €	▪ Conseil Départemental : <i>ACTIV'3</i>	9 304 €	80%
▪ Installation de deux portes coulissantes avec bardage sur l'avant	3 850 €			
▪ Bardage latéral en tôle acier avec une porte de service	2 850 €	▪ Autofinancement maître d'ouvrage (commune) :	2 326 €	20%
ÉCOLE				
▪ Fermeture grenier (combles) côté préau	3 810 €			
<b>TOTAL HT :</b>	<b>11 630 €</b>	<b>TOTAL HT :</b>	<b>11 630 €</b>	
<b>Soit un coût total TTC</b>	<b>13 575 €</b>			

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident :

- D'ACCEPTER le plan de financement ci-dessus.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à faire la demande de subvention Activ'3 au Département pour un montant de 9 403 €.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le 14 mai 2024

Le secrétaire de séance,  
Olivier PIN

Le Maire,  
Gilles BOSSEBOEUF

*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

**AR Prefecture**

086-218600526-20240514-20240517\_CT\_02-DE  
Reçu le 17/05/2024